

CONTRAT DE LOCATION MOBIL-HOME

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays Tel/Fax
 E-mail

Chèque Bancaire Mandat Chèques Vacances ANCV
 (Virements et Chèques étrangers payants)

GAMME CHOISIE :

Les Mobil-homes sont loués pour les personnes inscrites sur le contrat de location.
 Toute personne non-inscrite au contrat de location ne sera autorisée à séjourner qu'après accord de la direction.

Nom	Date de naissance	Nom	Date de naissance
.....
.....
.....

Date d'arrivée Date de départ Nombre

Animal Oui Non Assurance Oui Non

SEMAINES 1)Semaine(s) à = x €
 30% = €
 2)Semaine(s) à = x 30% = €
Frais de dossier 10,00 €
 Assurance annulation (facultative) 16,00 €
Total acompte soit €

CONDITIONS GENERALES

- En haute saison, l'arrivée doit toujours avoir lieu après 16 heures ; le départ est prévu le matin avant 10 heures. Tout locataire à son arrivée doit se présenter au bureau d'accueil muni de son bon de réservation. La clé lui sera remise contre 1 chèque de caution de 300 euros pour le matériel et 1 chèque de caution de 35 ou 40 euros selon la gamme de mobil-home pour le ménage. Aucun départ entre 23 heures et 8 heures sans accord de la direction (le chèque de ménage sera retenu).
- Chaque mobil-home contient tout le matériel de cuisine et de table. Table et chaises pour l'extérieur. Couettes et oreillers fournis, draps en location. Les couchettes ne peuvent être utilisées que pour des enfants de plus de 6 ans (décret n° 95-949 du 25/08/1995).
- Le matériel de chaque mobil-home fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie. Une caution est exigée à l'arrivée, elle est restituée sous 15 jours, après état des lieux, sous déduction de détérioration et/ou manquants constatés.
- Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour (n'oubliez pas les produits d'entretien, le papier toilette et le linge de maison : torchons, chiffons...). En cas de ménage incomplet, le chèque du ménage sera encaissé. Le ménage peut nous être confié, moyennant 35 ou 40 euros selon la gamme.
- Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.
- Le port du SLIP DE BAIN ou BOXER est obligatoire sous peine d'exclusion de la piscine. Shorts ou bermudas strictement interdits.
- Le petit déjeuner peut-être servi au bar. Possibilité de pension et ½ pension.
- Les animaux sont tenus en laisse et sont enregistrés à l'accueil dès leur arrivée avec leur carnet de vaccination à jour. Aucune divagation tolérée.
- Toute annulation ou départ prématuré ou arrivée tardive ne donne lieu à aucun remboursement. Les annulations doivent nous parvenir par lettre recommandée.
- Seules les personnes inscrites sur les fiches de réservation sont admises. Pas de personnes supplémentaires autorisées dans les mobil-homes.

CONDITIONS DE PAIEMENT

En juillet et août la durée minimum de séjour est de 7 jours.

La réservation n'est effective qu'après le versement de 30% d'acompte du montant total du séjour + 10 € de frais de dossier + 16 € si assurance.
Le solde, soit 70% sera payable 30 jours avant votre arrivée.

ANNULATION OU DÉPART PRÉMATURE

Le départ prématuré ou non-présence le jour prévu, ne pourra donner lieu à aucun remboursement, et nous permet de disposer de l'emplacement ou du mobil-home dès le lendemain. **Conditions d'assurance :** Remboursement 30 jours avant 100% · 21 à 30 jours avant 75% · 20 à 10 jours avant 50% ; 9 à 2 jours avant 10% · -2 jours avant 0% Dans tous les cas les frais de dossier et d'annulation sont conservés par le camping.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de location, des prix et les accepte.
 Date : Signature :